

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Brigitte ROYER et Monsieur Denis DUCHAMP, Conseillers départementaux du canton de SARRAS, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors des Commissions Permanentes du 3 avril 2017 et du 2 mai 2017 :

Une subvention de 5 000 € est attribuée à l'AGIPE de Peaugres pour l'aménagement du multi accueil de Serrières.

Au titre des frais de garde d'enfants issus de familles défavorisées et garde d'enfants présentant un handicap, une participation financière totale de 545,80 € sera versée à la crèche « L'îlot Câlin » à Peaugres (somme répartie ensuite au profit des familles concernées).

Dans le cadre du dispositif « Ardèche Terre d'eau », une subvention globale de 5 895 € sera répartie entre les communes de Peaugres et Bogy.